

RÉALITÉS

de nos métiers

U.A.S.E.N.
la
cgt
ÉDUC'ACTION
NANCY-METZ



SOMMAIRE

ÉDITO	•• 1
EN LUTTE :	
ACTION RÉFORME RETRAITE	•• 2
DIFFICULTÉS DES AESH	
FERMETURE DE LYCÉES	•• 3
ELUS & CONTACTS	•• 4

MARS-AVRIL 2023 •• JOURNAL N°176

EN LUTTE JUSQU'AU RETRAIT !

Malgré l'union de toutes les organisations syndicales qui depuis janvier luttent pour le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites et les millions de manifestant-es qui, depuis des semaines, font grève et manifestent dans le calme et la dignité, le président de la République a confirmé le maintien de la loi sur le passage à 64 ans et les 43 années de cotisation et ce alors même que la motion de censure déposée à l'Assemblée nationale a été rejetée à seulement 9 voix près.

L'entêtement du président Macron, et les propos qu'il a tenus lors de son interview télé de mercredi ont eu **pour seul effet d'attiser la colère pourtant déjà forte.**

Et s'il dit « écouter la colère » des Français-es, force est de constater qu'il ne l'entend pas.

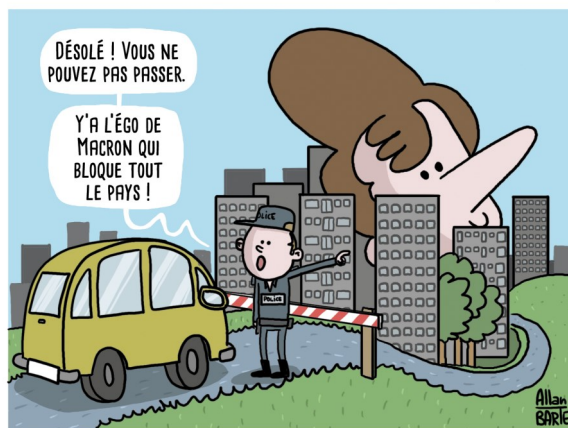
Maintenir le cap contre l'opinion, contre les syndicats et sans vote est son nouveau mode de gouvernance. Les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi, les jeunes sont toujours plus mobilisé-es dans les grèves et/ou dans les manifestations, témoignant une fois encore que rien n'entamera leur détermination jusqu'au retrait, mais aussi leur colère contre une attitude jugée méprisante et de plus en plus insupportable.

N'en déplaise au président, la rue demande toujours le retrait de la réforme des retraites et s'embrase, malgré la répression mise en place pour instiller la peur et empêcher la colère de s'exprimer. En effet les exactions policières se sont amplifiées ces derniers jours et montrent la volonté d'un pouvoir cherchant à contrôler par la force la colère légitime d'un peuple.

Ce mépris, nous le retrouvons au sein de la grande institution de l'Éducation nationale. Les réformes s'enchaînent à un train d'enfer !

Les mesures annoncées ne nous permettent plus de remplir nos fonctions et la perte de sens de nos métiers sans précédent est mortifère pour nos professions.

RÉFORME DES RETRAITES : LA FRANCE BLOQUÉE !



Partout, le principe comptable prévaut sur celui de l'humanité, de la qualité du service public rendu à l'usager, de la vie des territoires, de la vie des travailleuses et travailleurs !

Il en va ainsi des suppressions de postes dans l'académie (157 dans l'académie pour la rentrée 2023), de la suppression de la technologie en sixième, de la réforme de la voie professionnelle et de la fermeture de lycées professionnels comme à Landres ou Behren-les-Forbach ou encore de la revalorisation salariale contenue dans le Pacte qui n'est qu'un « travailler plus pour gagner

plus » revisité.

Parce que ce gouvernement bafoue la volonté du peuple de ne pas mourir au travail, d'avoir des services publics de proximité, de pouvoir vivre de son salaire, de ne pas se retrouver au chômage, etc... nous vous appelons à être très nombreux-ses à vous mobiliser partout et à grossir les rangs de toutes celles et tous ceux qui refusent ces pratiques inacceptables et forcer enfin l'oreille de celles et ceux qui nous gouvernent.

Catherine Prinz,
Secrétaire académique, CGT Éduc'Action Nancy-Metz



EN LUTTE : LES ACTIONS SE DIVERSIFIENT, LA DEMANDE DE RETRAIT RESTE AU CŒUR DES LUTTES.

Ce mardi 21 mars, des camarades de la section CGT Educ de Rombas se sont retrouvés pour deux actions « coups de poing » ayant pour but d'informer la population de la manifestation messine du jeudi 23 :

- dès potron-minet, rejoints qu'ils furent par des camarades territoriaux et métallos, ils ont procédé à l'installation façon « land art » d'un message géant au pied de l'installation hollywoodienne de la commune de Rombas ;
- après un court répit, ils ont rejoint le cortège de véhicules se rendant auprès de la barrière de péage d'Hatriz, afin de procéder à la mise en gratuité dudit péage, répondant ainsi à l'appel de l'UD de Moselle et du syndicat CGT Sovab. L'accueil fut étonnamment chaleureux.

D'autres actions ont été menées par l'équipe rombasienne, qu'il s'agisse de barbecues devant l'établissement ou bien des soirées « minestrone & cinéma »

dont l'objectif est à la fois de permettre l'élargissement de la mobilisation, d'échanger entre personnes en colère contre la politique autoritaire dictée par le président Macron mais aussi d'abonder la caisse de grève de l'intersyndicale de l'établissement.

*Catherine Prinz,
Secrétaire académique, CGT Educ'Action Nancy-Metz*



EN LUTTE : UNE ACTUALITÉ BIEN DIFFICILE POUR LES AESH...

... et une réalité qui fait écho à beaucoup (trop) de collègues dans un quotidien pesant.

Mardi 28 février, une collègue AESH a été victime d'une agression violente, de la part de l'élève qu'elle accompagnait sur le temps méridien, au collège Jean Monod à Ludres. 15 jours d'arrêt de travail lui ont été prescrits, ce qui témoigne de l'importance de cette agression et de ses conséquences.

Être confronté-e à des actes de violence, quels qu'ils soient ne doit pas être passé sous silence.

La CGT Educ'Action encourage depuis toujours à libérer votre parole !

Ne passez aucun de ces actes sous silence !

Des outils existent, les écrits laissent des traces. Ce sont

ces outils qui obligeront l'Éducation Nationale à reconnaître la maltraitance des personnels en son sein.

Vous pouvez notamment, très facilement, remplir le **RSST** (Registre Santé et Sécurité au Travail), en ligne depuis le portail PARTAGE, dans l'onglet application SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL et demander la **protection fonctionnelle** par écrit auprès de votre administration employeur à la date des faits.

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

Ces événements ne doivent ni être banalisés ni être normalisés !

Notre métier d'accompagnant-es d'Élève en Situation de Handicap est complexe et demande des compétences particulières qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

Les formations proposées ne répondent pas à la gestion

d'une telle situation. Aucun livret pédagogique ne prépare à recevoir des coups. Aucun personnel ne devrait vivre de telles situations en exerçant son métier.

"Inclusion / illusion"

Ces élèves et leur famille méritent mieux qu'une inclusion en marche forcée.

S'il ne faut pas nier le manque de place dans les établissements spécialisés, ces élèves pour beaucoup ont toute leur place dans nos classes pour peu que notre gouvernement y mette de vrais moyens. Cela passe par une formation qualifiante des AESH, un statut de fonctionnaire de catégorie B ainsi qu'une rémunération à la hauteur de leur valeur professionnelle.

La CGT Éduc'action de l'académie Nancy-Metz renouvelle tout son soutien à notre collègue AESH et lui souhaite de se remettre de cette terrible épreuve.

*Virginie Schmitt et Fanny Métayer AESH
pour la CGT Éduc'Action Nancy-Metz*



NON À UNE DÉCISION INSUPPORTABLE QUI PIÉTINE LE DROIT DES ÉLÈVES À ACCÉDER À LA FORMATION SCOLAIRE DE LEUR CHOIX !

À l'occasion du rassemblement devant l'Hôtel de région, jeudi 23 mars, convié à l'initiative d'une intersyndicale de l'enseignement et des personnels des lycées, une délégation des personnels et des parents a été reçue par des membres de l'exécutif régional.

L'ensemble de la délégation a condamné le plan de fermetures et de fusions de lycées professionnels décidé depuis octobre dernier par l'ex-président Rottner et intégralement repris par l'actuel président Leroy.

L'assemblée plénière, dans la foulée, a entériné par un vote la fermeture de 9 lycées professionnels : à Toul, Lunéville, Freyming-Merlebach, Pulversheim, Behren-lès-Forbach, Langres, Vivier-au-court, Landres et Charleville-Mézières.

L'exécutif régional agit à l'identique du chef de l'État vis-à-vis des retraites : c'est un coup de force intolérable !

Les perspectives de préparation de rentrée dans les 3 académies, déjà marquées par des suppressions de postes massives et par la fermeture de BTS dans des filières tertiaires décidées dans le cadre de la promotion à tout crin de l'apprentissage contre la formation professionnelle initiale, sont marquées par l'insuffisance programmée et par une réduction de l'offre.

Ces mesures confirment l'abandon de la Région pour les territoires les plus en difficultés. Elles marquent le renoncement à une véritable politique de redynamisation de ceux-ci par l'ouverture de formations innovantes et quali-

fiantes pour répondre aux enjeux de demain. C'est une étape de plus dans la destruction des services publics de proximité en s'attaquant au maillage territorial des établissements et de l'offre de formation.

Les fortes mobilisations des personnels des lycées professionnels en octobre et novembre 2022 contre la réforme Macron-Grandjean de l'enseignement professionnel, dont on n'a toujours que les contours, affirment notre attachement à l'école républicaine dont doivent continuer à bénéficier 1/3 des jeunes issus des classes sociales défavorisées qui sont les principales et principaux élèves des lycées pro.

La volonté du chef de l'État de généraliser le Service National Universel et de le rendre obligatoire pour toutes et tous les élèves de seconde est la marque d'une volonté d'embrigadement de la jeunesse et une gabegie de 2,5 milliards d'euros qui seraient bien plus utiles à l'Éducation nationale pour améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels, en réduisant les effectifs par classe notamment.

L'intersyndicale s'est clairement prononcée contre cette décision et demande à être reçue conjointement par le Recteur de la région académique et par le Président de Région.

*Catherine Prinz,
Secrétaire académique, CGT Éduc'Action Nancy-Metz*

LES NOUVELLES ET NOUVEAUX ÉLU-ES CAPA ET CCP

Suite aux élections de décembre 2022, le rectorat de Nancy-Metz a procédé à l'installation des CAP et nous vous donnons ci-après les coordonnées des nouvelles et nouveaux élu-es pour la CGT Éduc'Action Nancy-Metz.

Pour la CAPA 2nd degré qui prend en charge toutes et tous les personnels enseignants et vie scolaire du second degré :

Xavier ALAOUI et Sophie DRIHLON-SAINTON.

Vous pouvez les joindre par mail :

eluscapa.nancy-metz@cgteduc.fr

Ou par téléphone au : 06.80.60.33.23

Xavier / 06.85.27.39.17 Sophie

Pour la CCP vie scolaire qui prend en charge les AED et les EASH :

Fanny METAYER et Zohra BENALI

Vous pouvez les joindre par mail :

metayerfanny@yahoo.fr

Ou z.guelouaa@gmail.com

Ou par téléphone au : 06.25.65.97.08

Fanny / 06.59.20.95.03 Zohra.

Pour toute question concernant votre gestion de carrière, votre affectation ou votre mutation si vous êtes titulaire, n'hésitez pas à les contacter.

Les élu-es sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

RÉFORME DES RETRAITES : MACRON S'EXPRIME !



Allan
BARTÉ

CONTACTS ACADÉMIQUES

Les secrétaires des départements

En Meurthe et Moselle

Victor ALEM : 06 60 05 48 69

54@cgteduc.fr

En Meuse

Julien PARNY : 06 86 76 71 54

55@cgteduc.fr

En Moselle

Claire PADRAO : 06 82 30 89 48

57@cgteduc.fr

Dans les Vosges

Nicolas STARCEVIC : 07 67 73 40 66

88@cgteduc.fr

Secrétaire académique

Catherine PRINZ, 06 85 27 39 17

nancy-metz@cgteduc.fr

Les élu-es à votre écoute

PLP :

Xavier ALAOUI : 06 80 60 33 23

Sophie DRIHLON-SAINTON : 06 85 27 39 17

eluscapa.nancy-metz@cgteduc.fr

AESH :

Fanny METAYER : 06 25 65 97 08

metayerfanny@yahoo.fr

AED :

Zohra BENALI : 06 59 20 95 03

z.guelouaa@gmail.com

Certifié-es :

Philippe Kugler : 06 85 12 91 94

nancy-metz@cgteduc.fr

Stagiaires :

Jean-Baptiste DELGENES : 06 84 63 01 60

inspe.nancy-metz@cgteduc.fr

Section académique des retraité-es

Philippe KUGLER : 06 85 12 91 94

kugler.metz@wanadoo.fr

CGT Éduc'Action Nancy-Metz

10, rue de Méric, 57050 METZ

ou 17, rue Drouin, 54000 NANCY